

Questions fréquentes (mise à jour : janv 2024)

Q Quelles sont vos formations ?

→ Si vous souhaitez faire du japonais votre spécialité, il y a deux formations : LLCER (langues, littératures et civilisations étrangères) et LEA (langues étrangères appliquées).

→ Japonais comme cursus secondaire : DU spécialiste

Il s'agit des matières principales des deux premières années

→ Vous souhaitez simplement apprendre un peu de japonais : option ou DU non spécialiste.

Q Je n'ai jamais fait de japonais. Puis-je m'inscrire en licence de japonais ?

R Nous recommandons un niveau A2 au moment de la rentrée de septembre.

Si vous n'avez jamais étudié le japonais en classe au lycée, nous vous recommandons de vous former grâce au cours en ligne Marugoto (katsudô et rikai) https://minato-jf.jp/CourseDetail/Index/KC20_MGRS_A101_FR02. Il s'agit d'un cours gratuit en auto-formation. À faire à partir du niveau A1-1 jusqu'au niveau A2-4.

Il existe de nombreux autres cours en ligne (youtubeurs par exemple), ainsi que des applis (ex : Duolingo) mais tout cela est en général totalement inefficace pour des débutants.

Q J'ai reçu la réponse « OUI SI » sur Parcoursup. Que va-t-il se passer ?

Attention ! Changement important en septembre 2024 : nous supprimons le dispositif avec allongement de parcours pour les étudiants en admission conditionnelle (réponse « OUI SI » sur Parcoursup). Même si vous avez reçu la réponse OUI SI, vous effectuerez votre L1 en un an (licence en 3 ans).

Q Quelles compétences vont être développées pendant vos formations ?

R Cela dépend de la licence : LLCER ou LEA.

Pour LLCER :

- comprendre le Japon ancien et moderne / contemporain (connaître des repères, savoir trouver des sources fiables)
- maîtriser le japonais dans toutes les compétences orales et écrites (niveau B2)
- savoir traduire jp>fr et fr>jp
- pouvoir comprendre des informations pertinentes concernant le Japon (en japonais, en français, en anglais), les analyser et les présenter de façon structurée, en bon français
- être un médiateur culturel

Pour LEA :

- comprendre le Japon ancien et moderne / contemporain (connaître des repères, savoir trouver des sources fiables)
- maîtriser le japonais dans toutes les compétences orales et écrites (niveau B2)
+ compétences spécifiques à la licence LEA

Q Quels sont les débouchés de vos formations ?

R Cela dépend de la licence : LLCER ou LEA.

- Pour LLCER, les débouchés traditionnels sont l'enseignement et la traduction/interprétariat. Ces débouchés sont accessibles à nos meilleurs étudiants en fin de Master. Avec un double cursus ou une poursuite d'étude dans un autre Master, divers débouchés sont envisageables : communication plurilingue, gestion de projets, métiers du livre et de l'édition, métiers de la culture, professeur des écoles, tourisme, commerce, etc.
- Pour LEA : travail en entreprise, communication, commerce. S'adresser au département LEA pour plus de précisions.

Q Dois-je me rendre sur le campus tous les jours ?

R Oui. Les cours sont répartis sur tous les jours de la semaine. Il est donc nécessaire de résider à Strasbourg ou dans les environs.

Q Proposez-vous une formation à distance ?

R Non.

Q Est-ce que vous enseignez le coréen ?

R Ce n'est pas le département d'études japonaises qui s'en charge, mais il a existé à l'Unistra un enseignement de coréen, sous forme d'option. Attention : ce cours est actuellement fermé. Nous n'avons pour l'instant aucune information sur une éventuelle ouverture à l'avenir.

Q Quels sont les manuels et livres utilisés ?

R

MANUELS D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE JAPONAISE :

☉ Pour le support de base des cours de licence LLCER et LEA :

Attention : le manuel utilisé changera en septembre 2024. Annonce à venir.

☉ En D.U. « initiation » et en « option langue japonaise » :

Le manuel utilisé est **Marugoto** (*Fondation du Japon*). Le workbook et les fichiers audio sont accessibles sur Internet: <https://www.marugoto.org/en/>

Attendre la rentrée pour savoir s'il faut les acheter ou s'il y aura un prêt.

Par ailleurs, pour les étudiants de la licence LLCER/LEA, l'acquisition de quelques ouvrages de base est conseillée mais non obligatoire. Vous trouverez ci-dessous la liste de ces ouvrages (tous disponibles à la bibliothèque du Département d'Etudes japonaises) :

Dictionnaires

:

- HADAMITZKY Wolfgang, **Kanji&Kana** (Manuel), Éditions J. Maisonneuve (manuel d'apprentissage des *kanji* – sinogrammes).
- *Dictionnaire japonais-français, Standard*, Éd. Taishûkan ou *Nouveau Petit Royal*, Éd. Ôbunsha (conseillés en première année), et/ou dictionnaire électronique (les dictionnaires électroniques sont déconseillés en première année).
- NELSON A.N., *The New Modern Reader's Japanese-English Character Dictionary*, Éd. Tuttle (dictionnaire de sinogrammes japonais-anglais, conseillé à partir de la 2^e année).
- Un dictionnaire unilingue en japonais est conseillé en 3^e année: *Kokugo-jiten* aux éditions Iwanami ou *Meikyô kokugo jiten* aux éditions Taishûkan (version physique ou électronique).

Ouvrages de référence :

- HÉRAIL Francine, **Histoire du Japon – des origines à la fin de Meiji**, Éd. POF (cet ouvrage est épuisé en librairies mais est disponible gratuitement en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00984537>).
- SOUYRI Pierre-François, **Nouvelle histoire du Japon**, Éd. Perrin, 2010
- STRUVE Daniel et TSCHUDIN Jean-Jacques, **La littérature japonaise**, Éd. PUF - Que sais-je, 2007